

Date : 08/06/2007



## Bibliographies nationales africaines

**Amadou Békaye Sidibé, Bibliothécaire – bibliographe**  
Chef de la Division Informatique et Formation  
Bibliothèque nationale du Mali  
Email : [lisidibekaye@yahoo.fr](mailto:lisidibekaye@yahoo.fr)

Meeting:

**136 Bibliography**

Simultaneous Interpretation:

No

**WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 73RD IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL**

19-23 August 2007, Durban, South Africa

<http://www.ifla.org/iv/ifla73/index.htm>

## I. Aperçu historique

L'édition de la bibliographie nationale dans les pays africains est relativement récente. Cela est dû sûrement au fait que ce continent a connu l'édition (l'imprimerie) plus tard que l'Asie et l'Europe. Au Mali, par exemple, même si les premiers écrits remontent au 11<sup>ème</sup> siècle (les manuscrits de Tombouctou), la véritable édition dans ce pays n'a commencé que dans les années 60. Signalons que ces tout premiers écrits étaient d'abord l'œuvre des voyageurs de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Plus tard la relève a été assurée par les érudits maliens et africains. Après une brève période de transition, les premiers écrits des colonisateurs européens virent le jour. Tout comme les premiers manuscrits, ces écrits décrivaient l'Afrique, étudiaient ses peuples et leurs cultures, ainsi que les ressources naturelles. Durant la période de la colonisation, les livres étaient édités principalement en Europe et étaient destinés à l'administrateur colonial. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les premiers intellectuels africains (ceux ayant été à l'école coloniale) commencèrent à émerger et à publier leurs réflexions. Malgré l'existence de cet embryon d'activité intellectuelle des Africains, l'édition en Afrique resta faible, voire inexistante dans certains de ses pays.

Ainsi, compte tenu de ces facteurs (quasi-inexistence de l'édition nationale, rareté des publications des nationaux, etc.), la bibliographie nationale ne put éclore. Néanmoins quelques bibliographies nationales répertoriant les œuvres écrites sur les pays par les Européens furent publiées. Elles étaient l'œuvre d'administrateurs coloniaux, de chercheurs ou de bibliothécaires européens. Parmi elles on peut citer : Bibliographie du Congo 1880 – 1895 publiée par Alphonse Jules Wauters et Ad

Buyl en 1895, Bibliographie de Madagascar 1905 par Guillaume Grandidier, Bibliographie générale du Mali (ancien Soudan français et Haut Sénégal Niger) par Paule Brasseur en 1964, etc. Ces bibliographies, malgré le souhait exprimé par leurs concepteurs de voir la relève assurée par les bibliothécaires nationaux, n'eurent malheureusement pas de suite, faute sûrement d'infrastructures et / ou de bibliothécaires qualifiés. Il faudra attendre 1933 pour voir la République sud-africaine publier sa première véritable bibliographie nationale sous le titre « Publications received in terms of copyright act of 1916 ». Cette bibliographie donnera naissance plus tard à l'actuelle Bibliographie nationale de l'Afrique du Sud (South African National Bibliography). Le Nigeria, en Afrique de l'Ouest, suivra le mouvement en produisant « Nigerian publications: current national bibliography » (Publications nigérianes : bibliographie nationale courante) couvrant les œuvres de 1950 / 52 à 1970. Cette bibliographie deviendra plus tard National bibliography of Nigeria (Bibliographie nationale du Nigeria).

A la veille des indépendances (les années 1950) et à l'accession à la souveraineté internationale (les années 60 et 70 principalement), beaucoup de pays africains ont créé leur propre bibliothèque nationale et ont adopté des textes législatifs relatifs au dépôt légal (DL) (ex. : Le Malawi adopte son texte sur le DL en 1947, Maurice en 1952, l'Algérie en 1956, le Ghana en 1961, etc.). Signalons que les textes adoptés dans ces années-là sont rendus caducs par l'évolution des technologies de l'information et l'apparition de nouveaux supports (cédéroms, DVD, ressources en ligne, etc.). C'est le cas, par exemple, des textes susmentionnés et de ceux de l'Éthiopie (1975), du Soudan (1978), du Mali (1985), etc. Conscients de cette caducité des textes sur le DL, certains pays ont procédé à la mise à jour des leurs. Ce sont le Kenya en 1987, Madagascar en 1990, la Tunisie en 1993, la Zambie et l'Égypte en 1995 et la Namibie en 2000. Excepté peut-être pour la Namibie, il est évident que ces mises à jour ont besoin d'être relues, si on fait une analyse objective et si on considère le niveau de maîtrise des NTIC dans les pays africains dans les années 90.

Malgré ces évolutions positives tant dans la création des infrastructures que dans l'adoption des textes législatifs, certains pays n'ont toujours pas de bibliothèque nationale (Guinée Bissau, République centrafricaine, Érythrée, Djibouti, Guinée équatoriale) ou en ont juste un substitut (Sénégal, Comores, Niger, Sierra Léone, Ghana). D'autres non plus n'ont pas de loi sur le dépôt légal (Somalie, Guinée équatoriale, São Tomé et Príncipe, Érythrée, Djibouti, Mozambique, Seychelles). Notons enfin que si la plupart des pays ont une bibliothèque nationale et un texte sur le DL, ils restent très peu fournis en agences nationales de l'ISBN (il en existe 29, cf. annexe) et en centres nationaux d'ISSN (il en existe seulement 14, cf. annexe). Ce qui entrave sérieusement le contrôle bibliographique national.

## **II. Bibliographies nationales africaines : Contraintes et caractéristiques**

Pour mieux appréhender la situation des bibliographies nationales en Afrique, il est très important d'évoquer, outre l'absence d'agences nationales de l'ISBN et de centres ISSN (cf. tableau en annexe), quelques contraintes dont souffrent les bibliothèques nationales africaines. Ce sont le manque de moyens financiers, d'équipement, de personnel qualifié et l'absence ou la non application des textes législatifs et réglementaires régissant le dépôt légal.

### **A. Contraintes**

#### **1. Financement des bibliothèques nationales africaines**

En Afrique, surtout au sud du Sahara, les bibliothèques nationales, à l'instar des autres bibliothèques du secteur public, ont rarement un budget d'acquisition. Seul le budget de fonctionnement leur est souvent accordé. Insuffisant, ce budget de fonctionnement sert juste à acquérir les fournitures de bibliothèque et d'informatique (fiche de catalogage, papier, encre, cédéroms vierges, ...).

Ainsi, l'achat de logiciels professionnels, la publication de produits documentaires (bibliographies, répertoires, guides, etc.), l'achat de documents, professionnels y compris, se trouvent entravés faute de moyens financiers.

Pour la publication d'une bibliographie nationale, par exemple, il n'est pas rare que les bibliothèques nationales africaines sollicitent l'appui d'un organisme international (Organisation Internationale de la Francophonie, par exemple) ou d'un service de coopération (de la France, de la Belgique, de la Suisse, du Canada, ...) ou d'une fondation. Exemple : La Bibliographie nationale du Mali 1995- 2000 a été financée par la Banque Internationale d'Information sur les Etats Francophones (BIEF).

Cette dépendance de l'extérieur peut avoir des conséquences sur la régularité de la périodicité des publications, car il faut rechercher et trouver le financement dans le délai. Mais en attendant un réel financement des activités des Bibliothèques nationales, la dépendance extérieure reste pour le moment une solution inévitable.

#### **2. Equipement des bibliothèques nationales africaines**

Les Bibliothèques nationales en Afrique, exception faite de quelques-unes, sont sous équipées. Les outils de collecte et de traitement de l'information (ordinateurs et accessoires) sont

absents ou sont dédiés aux travaux de secrétariat ou de la direction ou du service de tutelle. Ainsi, l'on constate que l'ordinateur, jusqu'à présent, n'est pas entré dans le travail quotidien de tout le personnel en charge de bibliographie nationale dans nos pays.

Outre le matériel, l'acquisition des gestionnaires de bases de données (Alexandrie, BCDI, Ariane, etc.) et des catalogues sur cédéroms (ex. Electre, accessible désormais en ligne) dont le coût dépasse souvent le budget de fonctionnement, reste hors de portée des Bibliothèques nationales.

Pour pallier cette insuffisance, surtout quand le matériel est disponible, les bibliothèques nationales doivent s'orienter vers l'utilisation des logiciels libres (koha, PMB, etc.) ou alors il faudrait qu'elles négocient à des tarifs préférentiels l'acquisition des systèmes de gestion de bases de données auprès de leurs concepteurs.

En tous les cas, la publication des bibliographies, surtout sous le format électronique (CD, DVD) ou la mise en ligne de la base de données de la bibliographie nationale ne sont plus imaginables sans l'équipement des bibliothèques nationales en ordinateurs et accessoires.

### **3. Formation des bibliothécaires**

L'Afrique se caractérise par la rareté des écoles de formation en bibliothéconomie en particulier et sciences de l'information et de la communication en général. Les quelques pays avancés dans ce domaine sont l'Afrique du Sud (Pretoria University), le Cameroun (École supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication), le Nigeria (Africa Regional Centre for Information Science at the University of Ibadan), le Mali (la Filière Métiers du Livre, des Archives et de la Documentation à l'Université de Bamako), l'Ouganda (East African School of Library and Information Science at the Makerere University), le Sénégal (Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes). Au nord, on peut citer le Maroc (Ecole des Sciences de l'Information), la Tunisie (Institut Supérieur de la Documentation). Cette rareté des écoles de formation en sciences de l'information et de la communication fait que beaucoup d'agents arrivent dans la profession sans formation préalable en bibliothéconomie / documentation. Exemple : la Bibliothèque nationale du Mali compte 3 bibliothécaires sur 28 agents. Cet état des choses affecte considérablement la qualité, professionnellement parlant, des produits et services. Outre le manque de personnel formé en bibliothéconomie, il existe un problème d'adaptation ou de prise en compte dans les programmes de formation des écoles africaines et même des pays industrialisés des réalités africaines d'une part et d'autre part des spécificités des bibliothèques nationales. Par exemple, ces écoles ne forment pas à la gestion d'agences ISBN, à celle du dépôt légal, à l'élaboration de bibliographie nationale en tenant compte des recommandations de l'IFLA ou, par exemple, de l'absence de textes sur le DL dans un pays.

#### **4. Textes législatifs et réglementaires**

Comme susmentionné, beaucoup de pays africains n'ont pas de textes sur le dépôt légal ou en ont mais ils ne sont pas appliqués. Or le dépôt légal dans les bibliothèques nationales est une source capitale de références bibliographiques pour l'élaboration de la bibliographie nationale. L'absence de textes sur le dépôt légal ou leur non-application combinées avec l'absence d'agences nationales de l'ISBN et de centres ISSN font que l'édition reste méconnue, incontrôlée dans bon nombre de nos pays. Ainsi, il n'est pas rare pendant l'élaboration de la bibliographie nationale qu'il existe dans les librairies de la place des publications nationales que la bibliothèque nationale n'a ni reçues en dépôt légal, ni achetées. Cela peut résulter de la non-application du texte sur le DL ou l'absence de moyens financiers pour l'achat des dites publications.

En somme, cette situation n'arrange point la bonne constitution dans les bibliothèques nationales de la mémoire éditoriale du pays et par conséquent, l'élaboration de la bibliographie nationale.

Il existe beaucoup d'autres facteurs qui affectent la bonne élaboration des bibliographies nationales africaines. Ils pourraient faire l'objet d'un autre article. Ce qui intéresse ici c'est le fait qu'à cause de ces facteurs les bibliographies nationales africaines présentent des caractéristiques spécifiques au titre desquelles l'on peut citer : l'irrégularité dans la parution, le non-professionnalisme dans l'élaboration, l'existence pratiquement en un seul format des bibliographies nationales africaines. Une autre caractéristique, cette fois-ci conséquence en grande partie de la colonisation, est le multilinguisme de ces bibliographies.

### **B. Caractéristiques des bibliographies nationales africaines**

#### **1. Irrégularité dans la parution**

Sur 53 pays que compte l'Afrique, 36 ont une bibliographie nationale. Si ce nombre est encourageant, la régularité de ces bibliographies dans la parution ne l'est point. Certains pays publient leur bibliographie nationale comme par tempérament, puisqu'ils ne respectent aucun chronogramme. La preuve, la rupture entre les éditions peut souvent atteindre 10 ans, voire plus. C'est le cas, par exemple, du Mali dont la rupture est allée de 1976 à 2000. D'autres pays ont pratiquement cessé de publier leur bibliographie nationale il y a des années, voire des décennies. Ce sont : la Côte d'Ivoire (1977), la Sierra Leone (depuis 1987), le Sénégal (1997), pour ne citer que ceux-ci. Seuls quelques rares pays affichent une relative régularité (Soudan, Ouganda, République sud-africaine, Namibie, Bénin, Botswana, Swaziland, Libye) et les éditions les plus récentes sont l'œuvre de l'Ouganda (2004), du Bénin (2005), de Maurice (2005), de la Namibie (2005), du Soudan (2006). Avec la gestion sous une base de données bibliographiques de la bibliographie nationale, l'irrégularité pourra être fortement atténuée. Notons toutefois qu'à ce jour, seuls quelques

rare pays font cette pratique. Ce sont : l'Afrique du Sud, la Namibie, l'Algérie, l'Éthiopie, le Swaziland et le Bénin.

Outre l'irrégularité dans la publication, les bibliographies africaines souffrent aussi d'un grand retard dans leur distribution. Très souvent ni mécanisme, ni chronogramme ne sont établis pour faire parvenir les exemplaires aux destinataires.

Vu ces retards dans la collecte et le traitement des données, dans le processus de publication et dans la diffusion, les bibliographies nationales africaines restent principalement cumulatives (1 à 5 ans, et même plus). Cette cumulation est de deux types : la cumulation progressive et la cumulation rétrospective. La cumulation progressive, la plus usitée, part de la première édition de la bibliographie nationale dans un pays. Elle essaie de produire une bibliographie à jour, une bibliographie qui répertorie les récentes éditions. Et compte tenu des difficultés d'élaboration et d'édition qui font que la bibliographie n'est pas régulièrement produite, elle regroupe alors plusieurs années pour être à jour. Exemple : Bibliographie nationale du Mali 1995 – 1999 (*La première édition de la bibliographie nationale du Mali date de 1964*). Le second type de cumulation est la cumulation rétrospective. Elle cherche à combler le vide existant depuis les origines jusqu'à la première édition de la bibliographie nationale dans un pays donné. Sa couverture temporelle peut être restreinte (2, 5 ou 10 ans) ou assez large (exemple : Bibliographie nationale du Cameroun : des origines à 1996).

## **2. Non-professionnalisme dans l'élaboration des bibliographies nationales**

Beaucoup de bibliothèques nationales africaines manquent de bibliothécaires – bibliographes qualifiés. Pire, bon nombre de ces rares spécialistes ignorent totalement ou n'appliquent pas les recommandations de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et institutions (IFLA) relatives à la publication de la bibliographie nationale. En résultat, l'on constate qu'il manque aux bibliographies nationales africaines certaines sources importantes d'information. L'introduction, par exemple, qui fournira les données sur le dépôt légal, la fréquence de publication, les explications de certains termes utilisés, la méthode de classement des notices, l'agencement des chapitres, etc., est absente dans certaines bibliographies (Maurice, Maroc, Sénégal à partir des années 1990). Pour les pays arabophones, il est nécessaire en plus de l'introduction en arabe d'en avoir une également en anglais ou en français.

Malgré ces insuffisances, quelques bibliographies nationales ont une très bonne introduction et méritent d'être citées. Ce sont celles du Nigeria et de la Namibie. D'autres lacunes des bibliographies nationales africaines sont le manque de guide d'exploitation, l'absence d'informations commerciales (prix de l'exemplaire, points et période de vente), l'absence de mention d'ISBN, d'ISSN, etc.

En dépit de ces lacunes, des éléments de satisfaction existent. Ce sont le respect de l'ISBD (description bibliographique internationale normalisée ) dans la rédaction des notices, la présence d'index variés, l'utilisation du système de classification de Dewey par la plupart des pays et de la classification décimale universelle par Madagascar, le Mali, le Maroc et la Tunisie. Signalons ici que seulement quatre pays (Angola, Maurice, Soudan, Lesotho) n'utilisent aucun de ces systèmes de classification.

Dans l'ensemble, les bibliographies nationales pouvant servir de modèles pour les autres pays de l'Afrique de par leur respect des éléments d'accompagnement recommandés par l'IFLA (introduction, index, guide d'exploitation, informations commerciales, etc.) et leur régularité, sont celles de la Namibie, du Nigeria, du Swaziland, de la Gambie et du Botswana.

### **3. De l'unicité du format**

Malgré la diversité de supports que connaît actuellement le secteur de l'information documentaire, le papier reste le support dominant des bibliographies nationales africaines. Seules quelques rares bibliothèques nationales rendent accessibles leurs bibliographies nationales à travers un site Web ou une base de données hors ligne. Ce sont les bibliothèques nationales de l'Afrique du sud, de la Namibie, de l'Algérie, du Swaziland, du Zimbabwe. La Tunisie a une version de la sienne sur microfiche. Enfin, notons avec satisfaction que le Bénin en 2005 a publié la 6<sup>ème</sup> édition de sa bibliographie nationale à la fois sur papier et sur cédérom. La gravure de cédérom étant relativement plus facile (en termes de coût) et ayant un circuit moins long que celui de l'édition classique, il est fort probable que beaucoup de pays optent pour cette solution.

### **4. Multilinguisme des bibliographies nationales africaines**

Du fait de la colonisation, la quasi-totalité des pays africains se retrouve avec au moins une langue officielle issue de cette colonisation (français, anglais, allemand, espagnol, portugais ou italien) et des langues nationales dont les alphabets sont souvent différents de celui du latin et dans lesquelles des publications sont faites. Et comme la bibliographie nationale a pour mission de répertorier les publications, entre autres, du pays, elle gère alors au moins deux scripts : celui de la langue officielle et celui d'une langue nationale. Cela ne va pas sans difficulté. Comme meilleure illustration de ce multilinguisme, on peut citer l'Ethiopie dont la bibliographie répertorie les publications en huit (8) langues (anglais, arabe, italien, geez, amharic, allemand, français, tingrinya). D'autres bibliographies nationales en font plus ou moins autant. Ce sont celles de la Namibie (20 langues), de la Libye (4 langues), de la République sud-africaine (2 langues), du Mali (2 langues, pour le moment), etc. Ce multilinguisme pose des difficultés dans le traitement de l'information (saisie, classement, constitution des outils de recherche, etc.).

## Conclusion

En conclusion, on dira que la bibliographie nationale en Afrique connaît beaucoup de difficultés et d'insuffisances. Ces difficultés, si elles sont nombreuses, ne sont pas insurmontables pour autant. Pour les pallier, il est indispensable que les pays africains accordent plus de ressources financières, matérielles et humaines à leurs bibliothèques nationales. Quand les bibliothèques ne disposent même pas d'un budget d'acquisition, que peut-on attendre d'elles ?

Il est nécessaire aussi que les bibliothécaires, les gestionnaires de bases de données bibliographiques dans les bibliothèques nationales africaines, malgré la faiblesse des moyens, s'investissent pleinement dans l'élaboration de la bibliographie nationale. Ils doivent mener auprès des auteurs, imprimeurs et éditeurs des campagnes d'information et de sensibilisation sur les textes régissant le dépôt légal. Ils doivent s'impliquer dans les travaux de l'IFLA et intégrer ses recommandations à leurs tâches quotidiennes. Ils sont invités aussi à une coopération documentaire plus large et plus diversifiée avec leurs homologues du continent ou d'ailleurs pour le partage des expériences. Ils doivent exploiter les avantages offerts par les technologies de l'information et de la communication (ordinateurs, bases de données, cédéroms, sites web, etc.) pour concevoir, éditer, diffuser leurs produits. Toutes ces actions doivent se réaliser naturellement dans un environnement juridique clair (lois sur le dépôt légal, textes d'organisation et de fonctionnement des bibliothèques, cadres organiques), régulièrement mis à jour et effectivement appliqués. En plus, les pays africains devront élaborer des politiques générales et des plans spécifiques de développement (financement, équipement, formation du personnel) des bibliothèques et de l'édition.

Les structures complémentaires des bibliothèques nationales, à savoir les agences nationales de l'ISBN, les centres nationaux d'ISSN, etc. doivent aussi être créés et développés.

La professionnalisation du secteur documentaire africain est plus que jamais une priorité. De la satisfaction de ce besoin dépendront la bonne organisation, la meilleure conservation et la plus large diffusion de l'information documentaire en Afrique.

## Bibliographie

1. An examination of national bibliographies and their adherence to ICNBS recommendations : Final report to the IFLA Standing Committee on bibliography / Barbara L. Bell ; Anne M. Hasund Langballe. – Sl : sn, [2001]. – 47 p.
2. Bibliographie générale du Mali (ancien Soudan français et Haut - Sénégal - Niger) / Paule Brasseur. – Dakar : IFAN, 1964. – 641 p.



3. Exploitation du questionnaire du colloque «Les bibliothèques nationales en Afrique francophone subsaharienne au XXI<sup>ème</sup> siècle» / Mme Diop Mariétou Diongue. – Dakar : Ministère de la culture, [2003]. – 19 p.
4. National Bibliographies and the International Conference on National Bibliographic Services : Recommendations: Africa, Middle East, and Asia / Barbara L. Bell. – Boston : IFLA, 2001. – 9 p.
5. Sources for african language materials from countries of anglophone Africa [61rst IFLA general conference proceedings (august 20 – 25, 1995)] / Alfred Kagan. – Illinois : University of Illinois, 1995.

### ***Quelques-uns des sites Web exploités.***

1. <http://www.ifla.org/IV/ifla67/papers/120-199e.pdf#search='current%20national%20bibliography%20Nig%C3%A9ria> (site visité le 12 décembre 2005)
2. <http://isbn-international.org/en/agencies/sudan.html> (site visité le 12 décembre 2005)
3. <http://www.nlu.go.ug/bibliography.htm> (site de la Bibliothèque nationale de l'Ouganda, visité le 3 janvier 2006)
4. <http://www.knls.or.ke/publications.htm> (site de la Bibliothèque nationale du Kenya, visité le 10 juillet 2006)
5. <http://www.biblionat.dz/French/Bibliographie.htm> (site de la Bibliothèque nationale d'Algérie, visité le 10 juillet 2006)
6. <http://www.library.uq.edu.au/ssah/jeast/websites.html> (liste des sites Web des bibliothèques nationales du monde, visité le 13 juillet 2006).
7. <http://www.gov.mu/portal/sites/ncb/mac/nlibrary/bib.html> (Bibliothèque nationale de la République de Maurice, 10 juillet 2006)
8. [http://www.nlsa.ac.za/about\\_bibliographic\\_services.html#e](http://www.nlsa.ac.za/about_bibliographic_services.html#e) (National library of South Africa, visité le 17 juin 2006)
9. <http://www.archivesdusenegal.gouv.sn/biblio.html> (Les Archives nationales du Sénégal, visité le 10 juillet 2006)
10. <http://bibenligne.mmsch.univ-aix.fr/directory.asp?cat=36&id=245> (bibliographie nationale d'Algérie, de Tunisie, visité le 15 juillet 2006)
11. <http://www.ifla.org/VII/s12/pubs/sbrep.pdf> (site de l'IFLA, visité le 3 novembre 2005)
12. <http://www.isbn-international.org/en/agencies.html> (visited on December 3rd 2005)
13. [http://www.worldcatlibraries.org/oclc/1449547&referer=brief\\_results](http://www.worldcatlibraries.org/oclc/1449547&referer=brief_results) (site visité le 5 mai 2007)

N°	Nom Pays	PRESENCE DE				Bibliographie Nationale	
		Bibliothèque nationale ou de son substitut	Agence nationale ISBN	Centre national ISSN	Texte sur le Dépôt légal (Date d'adoption)	Edite	Editions récentes
1	Algérie	x	X	X	* 1956	X	
2	Angola	x	Non	Non	* 1979	X	
3	Bénin	x	X	X	* 1975	X	2005
4	Botswana	x	X	Non	*	X	
5	Burkina Faso	x	Non	X	* 1996	Non	
6	Burundi	x	X	Non		Non	
7	Cameroun	x	Non	Non		X	
8	Cap Vert	S	Non	Non	x	X	
9	Comores	S	Non	Non	*2001périodiques	Non	
10	Congo (Brazzaville)	x	Non	Non	x	Non	
11	Côte d'Ivoire	x	Non	Non	* 1962, 1969	X	
12	Djibouti		Non	Non		Non	
13	Égypte	x	X	X	x	X	
14	Erythrée		X	Non		Non	
15	Éthiopie	x	X	Non	* 1975	X	Database
16	Gabon	x	Non	Non	x	X	
17	Gambie	x	X	X	* 1976	X	
18	Ghana	S	X	X	* 1961, 1963	X	

N°	Nom Pays	PRESENCE DE				Bibliographie Nationale	
		Bibliothèque nationale ou de son substitut	Agence nationale ISBN	Centre national ISSN	Texte sur le Dépôt légal (Date d'adoption)	Edite	Editions récentes
19	Guinée (Bissau)	S	Non	Non	x	X	
20	Guinée (Conakry)	x	Non	Non	x	Non	
21	Guinée Équatoriale		Non	Non		Non	
22	Kenya	x	X	Non	* 1987	X	2002
23	Lesotho	x	X	Non	x	X	1956/ 1963
24	Libéria	x	Non	Non		Non	
25	Libye	x	X	Non	* 1984	X	
26	Madagascar	x	Non	Non	x	X	
27	Malawi	x	X	Non	* 1947	X	2001
28	Mali	x	X	Non	* 1985	X	2000
29	Maroc	x	X	X	*1944, 1951, 1972	X	2002
30	Mauritanie	x	Non	Non	* 1963, 1965	X	
31	Mozambique	x	Non	Non		Non	
32	Namibie	x	X	Non	x	X	2005
33	Niger	S	Non	X	x	Non	
34	Nigeria	x	X	X	* 1970	X	
35	Ouganda	x	X	Non	*1958, 1964, 1969	X	2004
36	Rép. Centrafricaine		Non	Non		Non	

N°	Nom Pays	PRESENCE DE				Bibliographie Nationale	
		Bibliothèque nationale ou de son substitut	Agence nationale ISBN	Centre national ISSN	Texte sur le Dépôt légal (Date d'adoption)	Edite	Editions récentes
37	Rép. Démocratique Congo	x	X	Non	* 1974, 1978	X	2005
38	République de Maurice	x	X	X	* 1952	X	2005
39	Rép. Sudafricaine	x	X	Non	x	X	
40	Rwanda	x	Non	Non	x	Non	
41	Sao Tomé	x	Non	Non		Non	
42	Sénégal	S	Non	X	* 1976	X	
43	Seychelles	x	X	X		Non	
44	Sierra Leone	S	X	Non	* 1962	X	
45	Somalie	x	Non	Non	* 1977	Non	
46	Soudan	x	X	Non	*1966, 1971, 1978	X	2006
47	Swaziland	x	X	Non	*1912, 1978	X	
48	Tanzanie	x	X	X	* 1962, 1975	X	
49	Tchad	x	Non	Non	x	Non	
50	Togo	x	Non	Non	x	X	
51	Tunisie	x	X	X	x	X	2000
52	Zambie	x	X	Non		X	
53	Zimbabwe	x	X	Non	*1975	X	

**Tableau 1 : Etat des lieux des infrastructures et situation du dépôt légal et de la publication de la Bibliographie nationale en Afrique**

## **Légende**

S : Substitut de la bibliothèque nationale

X : Signifie oui, c'est-à-dire la présence de l'élément en question

Non : Dans la colonne Bibliographie signifie que le pays ne produit pas de bibliographie nationale

Cellule vide : Dans la colonne Edition récente désigne l'absence d'information

\* date : Dans la colonne Dépôt légal, désignent la présence d'un texte sur le dépôt légal et la date de son adoption. Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> dates indiquent sa modification.

## **Récapitulatif**

Nombre de pays ayant une bibliographie nationale :	36
Nombre de pays ayant une Agence nationale de l'ISBN :	29
Nombre de pays ayant un Centre ISSN :	14

*NB : Compte tenu de la difficulté d'obtenir et de vérifier les données, je prie tous les collègues de s'inscrire dans une logique d'amendement du présent article en me signalant toutes informations incorrectes ou caduques et en m'envoyant celles qu'ils jugent correctes avec si possible les justificatifs. Mon objectif est de fournir à tous et à chacun une vision d'ensemble de la situation des bibliographies nationales africaines.*